

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

De E. Gubin, "Femmes et médecine"

Wynants, Paul

Published in:

Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon

Publication date:

1996

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Wynants, P 1996, 'De E. Gubin, "Femmes et médecine"', *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, vol. 1996. T.10, numéro 1, pp. 44-46.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Comme tout dictionnaire, l'ouvrage sous recension comporte des omissions et des lacunes. Trois responsables nationaux des Équipes populaires manquent, semble-t-il, à l'appel : Jean Bottemanne, Pierre Balancier (cité comme délégué syndical) et Jean Bradfer. On aurait pu mentionner Richard Brutsaert, premier secrétaire-adjoint de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes, Willy Barette, président fédéral de la J.O.C. dans la Basse-Sambre, les jocistes — réputés "exemplaires" dans l'entre-deux-guerres — Charles Bouchard et Léona Bienvenu, l'ancien parlementaire socialiste et bourgmestre de Bruxelles, Hervé Brouhon. Le cas des ecclésiastiques prête davantage à la discussion, j'en conviens. Si l'on cite des directeurs diocésains d'oeuvres sociales, ce qui est le cas, il faudrait peut-être y ajouter Florimond Bernaerts (Malines) et Oscar Byl (Gand). Le premier prêtre-ouvrier belge, Charles Boland, pourrait, lui aussi, avoir droit à une évocation. L'une ou l'autre notice mériterait des compléments⁶. On relève quelques petites erreurs de détail. Il en est une qui choquera notre ami Jean Mévisse : contrairement à ce que pense José Gotovitch, auteur de notices remarquables sur les communistes, Vieux-Genappe ne se situe pas en Hainaut, dans l'arrondissement de Charleroi (p. 56)... Ce sont là - faut-il le dire ? - des peccadilles qui n'enlèvent rien à l'intérêt considérable de ce volume. On attend avec impatience la publication des tomes suivants.

Paul WYNANTS

S. dir. E. Gubin, *Femmes et médecine (Sextant, revue du Groupe interdisciplinaire d'Études sur les Femmes de l'ULB, n° 3)*, Bruxelles, 1995, 209 p., 400 FB.

Le passage graduel de la religieuse à l'infirmière laïque dans les hôpitaux publics n'avait pas fait l'objet d'études approfondies en Belgique. Cette lacune de notre historiographie est en partie comblée par six des dix

6. Par ex., Jan-Baptist Bellefroid est d'abord propagandiste syndical à Turnhout avant de passer à Herenthals. Il est aussi fondateur du Belgisch Diamantbewerkersverbond.

articles⁷ publiés dans le troisième numéro de la revue *Sextant*. Réalisées par des historiens et historiennes formés à l'ULB, ces contributions fort intéressantes et bien documentées évoquent surtout des situations bruxelloises. Elles pourraient servir de modèles pour des travaux similaires à mener dans d'autres régions, en particulier la nôtre. Plutôt que de les présenter une à une, nous en résumerons l'apport dans un aperçu global.

La Révolution Française exclut les religieuses du secteur des soins de santé dont elles avaient quasiment le monopole. Mal préparée, cette laïcisation brutale est vouée à l'échec. Dès le début du XIXe siècle, les congrégations - reconnues légalement, mais étroitement contrôlées par le pouvoir civil - assurent à nouveau le service des malades dans les hôpitaux. Elles connaissent un essor considérable grâce à la liberté d'association, obtenue en 1830, et à la médicalisation de la société, qui accompagne l'urbanisation. Les soins du corps et de l'âme sont étroitement associés. A une époque où une ségrégation sexuelle rigoureuse est appliquée, les religieuses, considérées à la fois comme "asexuées" par le port de l'habit et comme "soeurs" ou "mères", prennent aussi en charge les hommes en déployant des qualités réputées "féminines" : abnégation, dévouement, douceur.

Les soeurs hospitalières sont soumises à la hiérarchie ecclésiastique. Elles sont également placées sous la dépendance des Conseils des Hospices et Secours, mais relativement autonomes face aux médecins, sauf dans leurs activités paramédicales. Au milieu du XIXe siècle, on reconnaît toujours leurs mérites, même dans les milieux laïques. Il n'empêche que les heurts commencent à se multiplier avec les directeurs d'hôpitaux et certains médecins. On leur reproche parfois d'ériger leur bon plaisir en loi, de consacrer trop de temps à la prière, de se soustraire aux décisions de l'administration, d'imposer le jeûne à leur entourage. Des voix se font entendre pour déplorer les fréquentes

7. C. DICKSTEIN-BERNARD, *Les hôpitaux de Bruxelles au 19e siècle*, p. 11-18; M. COCRIAMONT, *Soigner les corps et les âmes. Les Soeurs Augustines des hôpitaux Saint-Jean et Saint-Pierre à Bruxelles au 19e siècle*, p. 19-38; V. PIETTE, *Des « infirmières » avant les infirmières. Le personnel soignant laïque dans les hôpitaux bruxellois au XIXe siècle*, p. 39-59; J. ARGUELLO, *L'introduction du nursing laïque en Belgique (1882-1914). D'une vocation à l'émergence d'une profession*, p. 61-82; E. GUBIN et V. MONTENS, *La symbolique de la souffrance. Les infirmières en 1914-1918*, p. 83-106; C. JACQUES, *Les infirmières dans l'entre-deux-guerres et l'action des « dames d'oeuvres »*, p. 107-126.

mutations de personnel, décidées unilatéralement par les supérieures et qui désorganisent le service, ainsi que le prosélytisme intempestif des soeurs, désireuses de convertir les malades au mépris de la tolérance requise dans les établissements publics. Néanmoins, des libres-penseurs prennent la défense des congrégations dont ils souhaitent maintenir la présence dans les cliniques.

Il n'y a pas encore, il est vrai, d'alternative sous la forme d'un personnel laïque qualifié. Au XIXe siècle, les termes d'«infirmiers» et d'«infirmières» sont appliqués abusivement à tous les individus qui travaillent en hôpital, y compris aux servantes et aux hommes de peine. A cette époque, l'infirmière laïque est moins bien traitée qu'une domestique : très mal rétribuée, travaillant dans des conditions pénibles, elle exerce une profession socialement dévalorisante. Elle est issue, dès lors, des couches les plus pauvres de la population. Dépourvue de qualification, souvent même d'instruction, elle est cantonnée dans les basses besognes. Aux yeux de l'opinion publique, certains comportements assez répandus - l'ivrognerie, la frivolité, la brutalité, la vénalité - accèdent une réputation de moralité douteuse.

Pour nombre de Belges du siècle dernier, une femme ne peut se consacrer à la lutte contre la maladie et la misère morale sans être animée par un idéal apostolique. Même mieux formée, l'infirmière laïque ne serait qu'une "mercenaria intéressée". Le faible coût du personnel congréganiste n'incite guère à séculariser le personnel des hôpitaux. L'échec des tentatives menées en ce sens, notamment à Paris (1878-1888), milite en faveur du *statu quo*.

Cependant, la sécularisation de la société et les transformations qui s'opèrent dans l'art de guérir remettent progressivement en question le quasi-monopole des soeurs hospitalières. Au tournant des XIXe et XXe siècles, on assiste à une flambée d'anticléricalisme dirigée contre la présence des religieuses dans les établissements publics de soins. Des cercles proches de l'ULB préconisent une laïcisation du personnel hospitalier à réaliser en douceur pour ne pas effrayer l'adversaire catholique. L'émergence de la médecine scientifique (dernier quart du XIXe siècle) entraîne la montée en puissance du corps médical qui s'instaure en contre-pouvoir face aux congrégations. Tradition et modernité s'opposent. Des médecins dénoncent la formation insuffisante des soeurs, leur esprit de routine, leurs réticences à l'égard des techniques nouvelles, l'attention trop réduite qu'elles accordent à l'hygiène. En plaidant pour une réforme hospitalière, ils revendiquent un personnel soignant qualifié, aussi dévoué que les religieuses et ne coûtant pas plus cher qu'elles. Le petit nombre

de laïques diplômées ne leur permet pas d'obtenir satisfaction.

Pour que le remplacement des soeurs par du personnel séculier devienne réalité, il faut créer une nouvelle profession de toutes pièces : celle de "l'infirmière moderne", nettement distincte des domestiques, formée dans une école spécialisée, déchargée des corvées ménagères et dotée d'une rémunération décente. Des écoles de nursing sont fondées dans ce but à l'initiative de personnalités anticléricales. Au départ, elles ont peine à recruter leurs élèves dans des milieux sociaux plus élevés, en raison de l'image rebutante de la profession. Les catholiques répliquent en créant leurs propres écoles d'infirmières (notamment Saint-Camille à Bruxelles), où religieuses et demoiselles viennent se former. Leur objectif est double : d'une part, contrer les tentatives de laïcisation des hôpitaux en donnant au personnel congréganiste les qualifications requises; d'autre part, "faire pour l'infirmière ce qui a été fait pour l'institutrice lors de la guerre scolaire".

Les efforts déployés dans l'enseignement paramédical portent leurs fruits. Dès avant la première guerre mondiale, on voit émerger un corps d'infirmières laïques issues des classes moyennes qui, sous la conduite des médecins, exercent un métier qualifié. Dès le début des hostilités, la nécessité de disposer d'un grand nombre d'auxiliaires médicales compétentes relègue le débat sur la sécularisation des hôpitaux à l'arrière-plan. Dans les circonstances exceptionnelles de 1914-1918, la profession d'infirmière laïque conquiert ses lettres de noblesse : au poncif de la "mercenaire amoral" se substitue le stéréotype de "l'ange blanc". Valorisé socialement, le métier devient attractif. La paix revenue, l'infirmière laïque peut remplacer graduellement la religieuse, dès lors qu'elle en possède toutes les qualités, la compétence en sus. La diminution des vocations apostoliques et l'augmentation des dépenses publiques dans le domaine de la santé accélèrent ce processus.

Dans l'entre-deux-guerres, la profession attire surtout des jeunes filles des classes moyennes, qui y trouvent un gagne-pain honorable. Du point de vue de l'émancipation féminine, pareille évolution n'est pas dépourvue d'ambiguïtés. La métier reste, en effet, marqué par l'ancien discours tenu aux soeurs hospitalières. Il est encore présenté comme un don de soi, une mission désintéressée, non comme une véritable carrière. Il bénéficie des conquêtes sociales plus tardivement que d'autres. Subordonnées aux médecins, les infirmières laïques sont invitées à mettre en pratique les qualités, dites "féminines", d'altruisme et de douceur. Si l'uniforme remplace peu à peu la cornette, la femme demeure soumise : elle n'est toujours qu'une auxiliaire. Il faudra mener d'autres combats,

également évoqués dans ce numéro de *Sextant*, pour qu'elle puisse accéder à l'art de guérir.

Paul WYNANTS

J. ART (sous la dir. de), *Hoe schrijf ik de geschiedenis van mijn gemeente ?*, t. II : *Middeleeuwen en moderne Tijd (12de tot 18de eeuw)*, Gand, 1994, 263 p. (Centrum voor Geschiedenis. Universiteit Gent. Stichting Mens en Kultuur).

Un an après le premier tome couvrant les XIX^e et XX^e siècles⁸ paraît le volume consacré à l'élaboration d'une histoire de la commune au Moyen âge et aux Temps modernes. Six chercheurs, issus de l'Université d'État de Gand, présentent, sous la direction du professeur J. Art, un ouvrage qui éclairera l'amateur du passé paroissial sur le sens et la portée des données recueillies dans les archives. Bien que totalement orientée vers l'histoire communale en pays flamand, l'explication claire de la démarche méthodologique et l'approche critique de la bibliographie sont intéressantes pour nous.

Ce livre est conçu comme un *vade-mecum* pour celui qui est amené à consulter les travaux, les sources éditées et les dépôts d'archives les plus importants. Il faudra bien sûr sélectionner les bibliographies nationales, régionales ou thématiques en fonction du sujet de recherche. Outre les périodiques comprenant des bibliographies courantes, R. Vermeir mentionne les instruments qui fournissent la liste des thèses de doctorat et des mémoires de licence récents produits dans nos universités.

Plusieurs études permettent de se faire une idée de l'évolution générale des Pays-Bas du XII^e au XVIII^e siècle⁹. Elles en retracent le contexte

8. Voir recension par P. WYNANTS, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 8, 1994, fasc. 2, p. 148 - 150.

9. L'histoire socio-économique et celle des institutions politiques du XII^e au début du XVI^e siècle sont retracées par M. BOONE. K. DEGRYSE fait l'étude des sources dans les mêmes domaines pour la période qui s'étend du XVI^e au XVIII^e siècle. Chr. VANDENBROECKE aborde, dans deux articles différents, l'histoire socio-économique du XVI^e au XVIII^e siècle d'une part, et les sources démographiques d'autre part..